

Le quotidien en Russie

ENTRE RÉALITÉ ET FAKE NEWS

Page 16

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7654 - SAMEDI 5 AOÛT 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Niger

L'ALGÉRIE RÉITÈRE LE REJET DU RECOURS À LA FORCE

Page 3

A L'OCCASION DE SA JOURNÉE NATIONALE

LE RÔLE PIONNIER DE L'ANP MIS EN AVANT



L'Algérie a célébré, hier, la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP), décrétée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Une décision prise en reconnaissance des rôles pionniers de l'institution militaire dans la protection de la patrie et l'accomplissement de ses nobles missions constitutionnelles, en consécration de sa cohésion perpétuelle avec le peuple. Historiquement, l'ANP se distingue des autres armées du monde par le fait qu'elle n'a pas été instituée par décret, mais elle est la digne héritière de l'ALN.

Page 3

RENTRÉE UNIVERSITAIRE POUR LES NOUVEAUX BACHELIERS

Début des inscriptions définitives

Page 2

ARKAB REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE HUAWEI

Partenariat et investissement au menu

Page 4

MORT DE POISSONS DANS LA RIVIÈRE SEBAOU

La hausse des températures en serait à l'origine

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RENTRÉE UNIVERSITAIRE POUR LES NOUVEAUX BACHELIERS

Début des inscriptions définitives

Les inscriptions finales des nouveaux bacheliers pour l'année universitaire 2022/2023 débutent aujourd'hui via une plate-forme numérique. C'est ce qu'a annoncé le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.



Dernière étape avant de rejoindre les universités.

Dans un communiqué rendu public jeudi dernier, le département de Baddari a indiqué que les inscriptions débuteront à partir du samedi 5 août et se poursuivront jusqu'au 10 août, à travers la plateforme numérique qui restera ouverte jusqu'au 8 septembre. Le document précise que les inscriptions se feront à travers le système «Progress», mis à la disposition des nouveaux étudiants sur le lien de la plateforme progres.mesrs.dz/webetu. En outre, chaque étudiant doit s'acquitter des droits d'inscription fixés à 200 DA via la même plate-forme, à travers l'utilisation par l'étudiant de sa carte Eddahabia ou de la carte d'un de ses proches, ou exceptionnellement par mandat postal téléchargeable sur la même plate-forme à régler au niveau d'un bureau de poste.

Après la finalisation de cette opération, l'inscription est définitive et le concerné obtient la carte d'étudiant électronique qui peut être téléchargée sur son smartphone à partir de la même plate-forme, conclut le communiqué.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique prévoit de consacrer la période du 2 au 6 août aux entretiens des nouveaux bacheliers orientés vers les Ecoles nationales supérieures des enseignants (ENS), selon les informations fournies. Pour ce qui est des œuvres universitaires, les inscriptions se dérouleront du 19 au 28 août. Les opérations d'inscription seront clôturées par les transferts prévus entre le 29 août et le 1er septembre 2023.

Le ministère, faut-il le souligner, œuvre à élargir sa stratégie «zéro papier», notamment pour les inscriptions universitaires des nouveaux bacheliers, lesquelles se feront intégralement en ligne.

A travers ce processus de numérisation, les services du ministère visent à englober l'ensemble des procédures d'inscription et d'orientation, ainsi que les services en lien avec le transport, la restauration et l'hébergement, indiquant que les bacheliers disposeront d'une carte d'inscription électronique dès leur acquittement des droits d'inscription. Pour la rentrée universitaire 2023/2024, le département de Baddari a mis en place des mécanismes en lien avec l'orientation administrative et pédagogique, en vue de faciliter les inscriptions aux nouveaux bacheliers.

Par ailleurs, les services du secteur ont instauré des modalités d'inscription et d'orientation plus flexibles, permettant d'augmenter les chances des nouveaux bacheliers de s'inscrire dans les formations souhaitées à travers le calcul de la moyenne générale obtenue au baccalauréat dans le cas où la moyenne pondérée ne permet pas l'accès à la formation souhaitée, ce qui aura pour effet de satisfaire plus de vœux. Toujours dans le cadre de l'orientation des nouveaux bacheliers, le ministre Baddari avait affirmé que près de 71 % des nouveaux bacheliers ayant effectué leurs préinscriptions ont été orientés vers leurs trois premiers choix.

Donnant plus de détails, il avait indiqué que le taux d'inscrits ayant obtenu leur premier choix s'élève à 38,57 %, tandis que 18,20 % ont obtenu leur deuxième choix et 13,93 % leur troisième choix. Quant aux bacheliers non orientés, leur nombre s'élève à plus de 5 000.

Un chiffre qualifié de «minime» par le ministre par rapport aux années passées, annonçant l'ouverture d'une plate-forme pour l'introduction d'une nouvelle fiche de vœux entre les 6 et 8 août 2023.

Lynda Louifi

DANS L'ATTENTE DU STATUT PARTICULIER, DU RÉGIME INDEMNITAIRE ET AUTRES

Les professeurs d'enseignement paramédical inquiets

SOUCIEUX du devenir et de la place des professeurs d'enseignement paramédical (PEPM) au sein des instituts de formation paramédicale, le Syndicat national des professeurs d'enseignement paramédical (SNPEPM) organise aujourd'hui une conférence de presse pour faire part de ses inquiétudes, a-t-il annoncé dans un communiqué parvenu à notre rédaction. Cette conférence est organisée suite à la promulgation des arrêtés interministériels cosignés par le ministère de la Santé et le ministère de l'Enseignement supérieur. Ces arrêtés portent notamment sur l'organisation pédagogique de l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSPM), l'Institut national de formation supérieure des sages-femmes (INFSSF) et l'Institut national de formation paramédicale (IFPM). «Le SNPEPM considère que ces textes réglementaires sont la pierre angulaire pour dénouer la situation de blocage qui a perduré depuis l'année 2011», notamment concernant l'évolution de carrière et les conditions d'accès aux postes supérieurs et la progression de carrière au sein des instituts de formation précités, souligne la même source. «Suite à l'onde de choc suscitée par la publication de ces arrêtés interministériels, cette conférence, en plus d'aborder la problématique de ces arrêtés, sera également l'occasion d'aborder deux autres axes majeurs qui préoccupent les professeurs d'enseignement paramédical. En l'occurrence, la promulgation du statut particulier des PEPM et les régimes indemnitaires», a expliqué un membre du syndicat joint par le Jeune Indépendant. Celui-ci a insisté sur le fait que cette appréhension face au devenir de la profession est la conséquence de la récente publication de ces arrêtés interministériels, qui a créé un véritable malaise et une vague d'insatisfaction chez les professeurs d'enseignement paramédical, estimant que «ces arrêtés interministériels ne sont pas en notre faveur» et «ne correspondent ni aux attentes ni aux aspirations des professeurs d'enseignement paramédical». Il a confié également que les professeurs d'enseignement paramédical sont très inquiets du contenu des prochains arrêtés interministériels. Concernant le statut particulier des professeurs d'enseignement paramédical, après des rencontres organisées entre le ministère de la Santé et leur syndicat, le ministère de la Santé s'est engagé à être le garant pour défendre les propositions des PEPM, notamment concernant l'évolution de carrière et les grades, auprès de la fonction publique. Mais pour le moment, le SNPEPM n'a aucune information sur l'avancée de ce dossier. De facto, le SNPEPM tient à rappeler, à l'occasion de cette conférence de presse, les points essentiels de leurs revendications sur ce dossier. Quant à la problématique de l'avant-projet du régime indemnitaire, la rencontre avec la presse est l'occasion pour le SNPEPM de réclamer l'intégration de certaines primes omises dans l'avant-projet du régime indemnitaire, à l'instar des primes d'encadrement, ainsi que l'actualisation du montant de la vacation par rapport au pouvoir d'achat.

Sihem Bounabi

ENSEIGNANTS DÉSIRANT EFFECTUER UN TRANSFERT

Une plateforme numérique pour les inscriptions

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a affirmé que les enseignants désirant effectuer un transfert vers une autre wilaya sont appelés à s'inscrire sur la plate-forme numérique mise en place par le secteur. Dans un communiqué rendu public jeudi dernier, le ministère de l'Education nationale a informé l'ensemble des enseignants, tous cycles confondus, désirant effectuer un transfert vers une autre wilaya, y compris ceux ayant déposé leurs demandes au niveau des directions de l'éducation, que «cette opération se fait exclusivement via la plateforme numérique, et ce en s'inscrivant sur l'espace qui leur est réservé à travers le lien : https://ostad.education.gov.dz», précise le communiqué. L'opération réservée aux inscriptions s'étale sur la période allant du dimanche 6 août 2023 à 11 h au jeudi 31 août 2023 à minuit (00 h), précise la même source. Le mouvement de mobilité des enseignants a été évoqué par le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, lors d'une conférence nationale tenue en juillet dernier, en présence de cadres de l'administration centrale et des directeurs de l'éducation, consacrée à l'étude de plusieurs points ayant trait à la prochaine rentrée scolaire.

A cet effet, des explications ont été données aux commissions administratives sur les modalités restantes de ce processus, notamment les calendriers du mouvement qui sont extraits de la plate-forme numérique, ainsi que les décisions de transfert des personnes concernées en les leur remettant lors de la signature du procès-verbal de sortie le 4 juillet 2023. Le ministre avait appelé, par la suite, à «effectuer les opérations de sortie et d'entrée de wilaya via la plate-forme numérique uniquement pour les grades concernés, en coordination avec le directeur des ressources humaines».

Lynda L.

A L'OCCASION DE SA JOURNÉE NATIONALE

Le rôle pionnier de l'ANP mis en avant

L'Algérie a célébré, hier, la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP), décrétée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.



Le porte-étendard des glorieux Chouhada et Moudjahidine.

Une décision prise en reconnaissance des rôles pionniers de l'institution militaire dans la protection de la patrie et l'accomplissement de ses nobles missions constitutionnelles, en consécration de sa cohésion perpétuelle avec le peuple algérien.

Historiquement, l'ANP se distingue des autres armées du monde par le fait qu'elle n'a pas été instituée par décret, un élément parmi d'autres qui explique la portée profonde de la dimension nationale et du prolongement populaire de la digne héritière de l'ALN née de la matrice des souffrances d'un peuple qui a subi les pires épreuves et déclenché une des plus grandes révolutions de l'histoire contemporaine. Et c'est par attachement à cette glorieuse histoire, qu'a été promulgué le décret présidentiel N 22-217 du 8 juin 2022 portant institution de cette Journée nationale pour célébrer la conversion de l'Armée de libération nationale (ALN) en Armée nationale populaire (ANP), le 4 août 1962, et souligner la poursuite, «sans relâche», de l'institution militaire de son rôle «dans le processus d'édification du pays, de la sauvegarde de l'unité nationale et de l'indépendance, la défense de la souveraineté nationale et la préservation de l'intégrité territoriale».

Cette cohésion a été parfaitement illustrée par les interventions héroïques des membres de l'ANP pour secourir et aider les citoyens encerclés par les feux de forêt qui ont touché récemment certaines régions du pays et qui ont été éteints en un temps record. Dix militaires sont tombés en martyrs lors des opérations d'évacuation des citoyens piégés par les flammes, ce qui prouve une fois de plus la solidité des liens entre l'armée et la nation.

Ce drame qui a fait 34 victimes, a renforcé les valeurs de solidarité et d'entraide entre les Algériens, en témoignent l'élan national de solidarité et les marques de sympathie envers les familles des victimes, civiles et militaires, à travers les messages de condoléances et de compassion qui ont submergé les réseaux sociaux, dont le message de condoléances du président de la République.

L'Armée nationale populaire (ANP) demeure, depuis l'indépendance, «le porte-étendard des glorieux Chouhada et Moudjahidine», comme l'a souligné le président de la République dans son message à l'occasion de la célébration du 61e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, rendant hommage à la digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) «fièrement et dignement postée aux frontières et sur les fronts, pour défendre la Patrie et la Nation».

L'ANP connaît ces dernières années un bond important en matière de modernisation et de développement des capacités de combat et de professionnalisme, de développement de la ressource humaine et exécute un programme de préparation au combat avec rigueur et compétence, avec des exercices tactiques avec munitions réelles, tout au long de l'année.

L'ANP a, également, réalisé des résultats remarquables en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé pour la défense des principes de la glorieuse Révolution, la sauvegarde de la souveraineté et de la sécurité du pays, et la protection des frontières, de l'intégrité territoriale et de l'unité du peuple, outre sa participation à la promotion de l'économie nationale à travers une stratégie étudiée visant à réaliser l'autosuffisance, satisfaire les besoins du marché national et développer une base industrielle nationale. Cette journée nationale a été célébrée au niveau de toutes les composantes de l'ANP, déployées sur l'ensemble du territoire national, à travers l'organisation de manifestations et d'activités, en reconnaissance aux martyrs et aux moudjahidine de la Guerre de libération bénie, aux martyrs du devoir national, aux grands invalides de la lutte antiterroriste, et aux éléments de l'ANP pour leur dévouement indéfectible et leurs sacrifices incommensurables.

Slimane Ould Brahim

ATTAF REÇOIT L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DU NIGERIA

L'Algérie réitère le rejet du recours à la force au Niger

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, hier après-midi, l'envoyé spécial du président du Nigeria, Babagana Kingibe. Il a été chargé de cette mission par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué le ministère des AE dans un communiqué. L'émissaire du Président nigérian a remis à M. Attaf «un message écrit adressé au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par son homologue nigérian, M. Bola Ahmed Tinubu, en sa qualité d'actuel Président de la Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest, CEDEAO», est-il précisé dans le communiqué. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'échange de vues et la concertation autour des développements de la situation en République du Niger, ont expliqué les AE algériennes. M. Attaf a réaffirmé «la position de l'Algérie qui rejette le coup d'Etat militaire contre le Président légitimement élu dans ce pays frère et voisin, et appelle à son retour à son poste constitutionnel, en sa qualité de président de la République du Niger», souligne le communiqué des AE. Pour ce faire, le ministre des Affaires étrangères a mis en avant «la nécessité d'activer toutes les voies et moyens diplomatiques et pacifiques, pour éviter le choix du recours à la force qui ne ferait qu'exacerber la situation pour le Niger et la région toute entière».

Manel B.

PRÉSIDENCE

Mouvement dans le corps des magistrats

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a opéré un mouvement partiel dans le corps des présidents de Cours et des procureurs généraux près les Cours de Justice, a indiqué un communiqué de la présidence de la République rendu public jeudi. «Conformément aux dispositions de la Constitution, notamment les articles 92 et 181, et de l'article 49 de la loi organique portant statut de la magistrature, et après consultation du Conseil supérieur de la magistrature, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a opéré un mouvement partiel dans le corps des présidents de Cours et des procureurs généraux près les Cours de justice. Le mouvement porte sur la mutation de quatre présidents de Cours de Justice et de six procureurs généraux, la promotion de dix-huit juges au poste de président de cour ou de procureur général et la fin de fonction pour sept présidents de Cour et neuf (9) procureurs généraux. Ce mouvement vise à dynamiser le fonctionnement des juridictions et à améliorer la qualité de leur rendement à travers la nomination de compétences judiciaires qui ont fait leurs preuves dans la magistrature, conclut le communiqué.

MAROC

La chasse aux internautes s'amplifie

LA RÉPRESSION au Maroc s'amplifie contre les internautes en générale et plus particulièrement contre les activistes politiques qui dénoncent la normalisation forcée avec l'entité sioniste.

En deux ans, des «dizaines de poursuites judiciaires» et de lourdes peines de prison ont été prononcées contre des internautes à la suite de publications critiquant les autorités sur les réseaux sociaux. C'est ce qu'a dénoncé l'Association marocaine des droits humains (AMDH) dans un rapport présenté avant-hier à Rabat.

Selon l'AMDH, une des ONG les plus actives au Maroc pour la défense des droits de l'homme, ces personnes ont été poursuivies «sur la base de leurs opinions politiques, investigations, articles de presse publiés sur les réseaux sociaux, ou en raison de leur participation à des manifestations pacifiques».

Les peines, prononcées au cours des deux dernières années, vont de quelques mois de prison ferme à six ans de détention, détaille l'ONG marocaine. Ces dernières années, des militants, mais aussi de simples citoyens, ont été emprisonnés, dans des affaires distinctes, sous des chefs d'accusation allant d' «atteinte à la religion islamique ou au régime monarchique» à l' «outrage envers des fonctionnaires», selon l'ONG.

Un cas d'espèce de ces harcèlements politico-judiciaires contre les internautes s'est passé lundi dernier à Casablanca, lorsque le tribunal de première instance a lourdement condamné un internaute, Saïd Boukioud, à cinq ans de prison ferme pour offense à la monarchie.

Cet internaute marocain avait dénoncé sur sa page Facebook la «normalisation» du Makhzen avec l'entité sioniste.

Saïd Boukioud, 48 ans, a été condamné en vertu de l'article 267-5 du Code pénal qui punit de six mois à deux ans de prison ferme «quiconque porte atteinte au régime monarchique». Mais la peine est susceptible d'être portée à cinq ans d'emprisonnement si l'infraction est commise en public –»y compris par voie électronique».

Les défenseurs des droits humains dénoncent ce texte de loi qui entrave la liberté d'expression et dont la formulation «ne spécifie pas concrètement les faits qui pourraient constituer une atteinte» à la monarchie. Le 19 juillet , la cour de cassation du Maroc avait rejeté le pourvoi des journalistes indépendants Omar Radi et Soulaimane Raissouni, condamnés en première instance en 2021, respectivement à six et cinq ans de prison pour des faits qu'ils récusent.

S. O. B.

MORT DE POISSONS DANS LA RIVIÈRE SEBAOU

La hausse des températures en serait à l'origine

Les conséquences de la forte hausse des températures qu'a connue le pays récemment se sont ressenties à plusieurs niveaux, affectant même les écosystèmes marins. La mort de poissons dans la rivière Sebaou, dans la commune de Sidi Daoud, wilaya de Boumerdès, a été signalée.



Les retombées du réchauffement climatique.

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Faiza Dahleb, a immédiatement mis en place une équipe d'experts composée de représentants de l'Inspection générale de l'environnement, de la Direction de l'environnement de la wilaya de Boumerdès et d'une équipe de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) pour inspecter le lieu en question et enquêter sur les causes de l'incident. C'est ce qu'a fait savoir, hier, le ministère dans un communiqué, affirmant que des échantillons d'eau de la rivière ont également été prélevés pour analyse. «Selon les données préliminaires, il a été conclu que cet incident pourrait être un phénomène naturel causé par la forte augmentation des températures, qui a entraîné une diminution de l'oxygène dissous dans l'eau et une augmentation des matières en suspension qui ont obstrué les branchies des poissons. Ces conclusions sont préliminaires en attendant les résultats des analyses de laboratoire», a révélé le ministère dans son communiqué.
La commission envoyée était accompagnée par les services et les agents de la commune pour retirer les animaux morts et nettoyer les lieux. Des experts du Laboratoire national de surveillance et d'analyse des produits de la pêche et de l'aquaculture ont également prélevé des échantillons de poissons morts pour les autopsier et effectuer d'autres analyses. A cet égard, la ministre a mis en place une cellule de crise qui sera activée dès qu'une crise environnementale surviendra pour «assurer une gestion rapide et efficace afin de protéger nos systèmes écologiques et la santé des citoyens», selon le département de l'Environnement.
Il convient de noter que la hausse des températures est un problème majeur pour les espèces de poissons, engendrant des changements dans la composition chimique de l'eau ainsi que la diminution de la quantité d'oxygène dissous dans l'eau. Les poissons peuvent également être soumis à un stress thermique et des perturbations des habitats peuvent être causées, ce qui entraînerait un impact significatif sur les écosystèmes marins.

Rim Boukhari

CENTRE DE REGROUPEMENT SPORTIF D'AGHRIBS

Livraison prévue pour le 5 juillet 2024

LA WILAYA de Tizi Ouzou compte inaugurer le centre de regroupement sportif d'Aghribs le 05 juillet 2024 comme souligné par les entreprises réalisatrices qui sont sur place. C'est ce qu'a indiqué le wali de Tizi Ouzou, Djilali Doumi, en marge de la cérémonie organisée au profit des jeunes médaillés de la wilaya aux championnats d'Afrique de judo qui se sont tenus à Antananarivo (Madagascar) du 27 au 30 juillet. Cette déclaration du wali, faite jeudi en fin d'après-midi, repose sur ce que lui-même a constaté le matin-même de cette journée de jeudi sur le terrain (le chantier du centre du complexe sportif).
Djillali Doumi a également affirmé que le centre en question «avait dès son entame rencontré beaucoup de difficultés et d'insuffisances à commencer par la léthargie de certaines entreprises qui ont poussé l'administration à résilier leur contrat». Il est utile de préciser que ce projet, s'étendant sur une superficie de 33 ha et entamé en 2013, soit 2 années après son inscription, a subi un retard énorme.
Selon le wali, le projet sera livré progressivement. «Sur chaque module, nous avons placé une entreprise. Aujourd'hui, il y en a six avec le renforcement du chantier par quatre autres entreprises après un appel d'offres», a souligné, de son côté, le maître d'ouvrage en l'occurrence le DJS (directeur de la jeunesse et des sports).
Se voulant précis dans les données, le wali a indiqué que les 04 salles de sports, dont une pour les sports collectifs et 03 pour les sports de combats, les bureaux administratifs et le bloc pédagogique, «seront livrés au plus tard dans trois mois». Idem pour les deux terrains de football, dont l'un est déjà doté en gazon synthétique, qui sont déjà prêts. Cependant, pour Djillali Doumi «la pose de la pelouse naturelle n'interviendra qu'une fois le projet finalisé dans sa globalité». En fait, le module qui prendra plus de temps que les autres est celui de l'hôtel d'une capacité de 200 lits avec restaurants de 200 couverts, et le bloc balnéothérapie incorporé au site d'hébergement.
Sur ce chapitre, le wali a indiqué que «le gros est déjà fini, il reste des travaux qui nécessitent encore, en termes temporels, quelques 11 à 12 mois pour achever ce projet dans sa globalité». Le wali, considérant que «les VRD connaissent aussi un taux d'avancement appréciable», estime qu'il ne resterait donc qu'à veiller au suivi des travaux pour que ce centre de regroupement des équipes nationales n'aille pas au-delà de la date avancée qu'est celle du 05 juillet 2024.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

AMÉNAGEMENT DES PLAGES

Au grand bonheur des personnes aux besoins spécifiques

DES PERSONNES aux besoins spécifiques ont pu profiter de la mer, jeudi, au niveau de la plage de Sidi Fredj (Alger ouest) grâce aux équipements adaptés mis en place au profit de cette catégorie durant la saison estivale.
Lors de sa visite à la plage de Sidi Fredj pour s'enquérir de l'opération, lancée en juin dernier, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a indiqué que cette initiative concernait plusieurs plages et s'inscrivait dans le cadre de la stratégie du secteur visant à prendre en charge les personnes aux besoins spécifiques sur le plan psycho-social et à favoriser leur intégration dans la société.
L'aménagement de ces plages grâce à des moyens et équipements adaptés vise à rendre ces lieux accessibles aux personnes aux besoins spécifiques afin qu'elles puissent se détendre et profiter de la mer au même titre que les autres catégories de la société, a précisé la ministre.
Cette opération, concrétisée grâce à la parfaite coordination entre les secteurs de la Solidarité nationale et de la Jeunesse et des sports et les autorités locales, s'inscrit dans le cadre de la convention conclue entre les deux secteurs pour encadrer les activités sportives des personnes aux besoins spécifiques et découvrir les talents et la créativité de cette catégorie, a expliqué Mme Krikou.
Les directions de l'action sociale et les cellules de proximité veillent, en coordination avec des associations actives dans ce domaine, à accompagner les personnes aux besoins spécifiques au niveau des plages dans le cadre de cette opération, a ajouté la ministre.

R. N.

INCENDIE DE BOUMENSOUR À OUED-GHIR

Un individu placé en détention

UN INDIVIDU âgé 38 ans, natif de Béjaïa, impliqué dans un les incendies enregistrés dans la région le 24 juillet dernier a été interpellé par les éléments de la gendarmerie nationale de la brigade d'Oued-Ghir. Le supposé pyromane est accusé, précise la cellule de communication et des relations publique du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa, dans un communiqué de presse transmis à notre rédaction, d'avoir provoqué un incendie à la forêt Boumensour de la commune d'Oued Ghir.
«Le mis en cause a été dénoncé par un citoyen via le numéro vert de la gendarmerie nationale 10-55», souligne la même source, précisant encore que ce dernier est accusé d'avoir, «volontairement», provoqué un feu de forêt le 24 du mois dernier à Oued-Ghir qui a ravagé la forêt des surface végétales comme il est accusé aussi de non déclaration de l'incendie aux autorités concernées pour l'éteindre.
Le prévenu a été présenté devant la justice et placé, ensuite, en détention au pénitencier d'Oued-Ghir.

N. B.

BÉJAÏA

Tous les feux de forêts éteints

TOUS les feux de forêt enregistrés depuis deux jours dans la wilaya de Bejaia ont été éteints hier conséquemment à la conjugaison des efforts de divers services, annonce dans un communiqué la Protection civile, qui a dénombré sept incendies dans la seule journée du jeudi.
Ces feux, déclarés en divers endroits, ont affecté les régions boisées de Fenaia et Tifra, à 35 km à l'ouest de Bejaia, où les flammes sont arrivées jusqu'aux abords de certains villages, mais sans les atteindre en raison des moyens déployés pour empêcher leur progression, a-t-on précisé.
Selon la même source, outre l'implication des riverains, l'opération d'extinction des incendies a été marquée par l'engagement de trois colonnes mobiles, celle de Bejaia et deux venues en renfort des wilayas de Sétif et Bordj-Bou-Arredj.
Quatre appareils aéroportés, dont un avion de type B. 200, ont été également mobilisés, a-t-on expliqué, soulignant que les effectifs et les moyens ainsi déployés ont concouru à venir rapidement à bout de tous ces feux.

N. B

TRAFIC D'ENFANTS

L'Ukraine a trouvé un moyen sinistre de se faire de l'argent

L'Ukraine est devenue un État qui gagne de l'argent en vendant des enfants, et cela a commencé bien avant le conflit russo-ukrainien.

Par Elsa Boilly

Le trafic d'enfants en Ukraine est une grande entreprise illégale, a écrit sur sa chaîne Telegram le président de la Douma (chambre basse du parlement russe) Viatcheslav Volodine. « Les enfants se retrouvent souvent dans des situations très difficiles: ils deviennent victimes de crimes, y compris la vente d'organes », a noté M. Volodine. Selon ce dernier, la situation n'est pas meilleure en ce qui concerne les mères porteuses où cette « industrie » est en plein essor en Ukraine.

L'Ukraine est devenue un État qui gagne de l'argent en vendant des enfants. Cela se produit partout. Avant le début de l'opération spéciale sur le territoire ukrainien, entre 4.000 et 5.000 enfants disparaissaient, selon les forces de l'ordre, et ce nombre a augmenté après le début de l'opération spéciale, or cela n'a rien à voir avec la Russie, même si l'Occident collectif tente de présenter la situation ainsi. Cela a à voir avec le fait que le trafic d'enfants et, en général, le trafic d'êtres humains s'aggravent toujours dans les zones de conflits militaires, de pandémies et de catastrophes majeures.

Un message choquant a été publié par le service de presse de la police ukrainienne, qui a arrêté un homme en Transcarpatie qui vendait des enfants pour leurs organes en Europe. Les enfants qu'il avait déjà envoyés à des clients à l'étranger étaient âgés d'un à deux ans. L'arrestation, effectuée conjointement par la police ukrainienne, les gardes-frontières et les services spéciaux, a eu lieu à un poste de contrôle à la frontière avec la Slovaquie. Une femme s'est adressée à la police, l'homme en question ayant essayé d'acheter son enfant.

Le suspect cherchait des parents prêts à lui donner leur enfant pour de l'argent, puis prenait l'enfant et le vendait pour ses organes dans les pays européens. On sait que depuis tout ce temps, il a réussi à vendre au moins trois enfants.

Les forces de l'ordre disposent d'informations indiquant qu'il ne s'agissait pas du tout d'une adoption dans l'UE, mais de la vente au noir d'un enfant à des transplantologues. Parmi les autres détails de cette affaire terrifiante: le montant de la transaction. Selon l'enquête, l'Ukrainien a tenté d'exporter un nourrisson de 11 mois et de le vendre à des transplantologues illégaux pour 25.000 dollars. Il a versé à la mère de l'enfant un acompte de 1.000 dollars, promettant un total de 5.000 dollars.

Ces dernières années, les médias ont publié plusieurs investigations montrant que des enfants d'Ukraine disparaissent sans laisser de traces en traversant la frontière. Il y avait aussi des informations selon lesquelles des criminels attaquaient des femmes et des enfants réfugiés fuyant l'Ukraine. Les trafiquants d'êtres humains se déguisaient en bénévoles, offraient de l'aide, du soutien, un logement et un déménagement vers un endroit sûr, mais attiraient en fait leurs victimes dans un piège. Les travailleurs des organisations caritatives à la frontière polono-ukrainienne ont averti que les trafiquants d'êtres humains travaillaient seuls ou en bandes pour enlever des femmes et des enfants, qui sont des cibles faciles.

La représentante de l'organisation Missing Children Europe a déclaré au Guardian que les enfants ukrainiens mineurs qui arrivent aux postes frontaliers sans accompagnement continuaient de disparaître. « Il y a beaucoup d'enfants que nous avons perdus de vue. C'est un énorme problème, non seulement parce qu'ils disparaissent facilement et qu'il est difficile de les retrouver, mais aussi parce que cela facilite la traite des êtres humains », estime Aagje Ieven, secrétaire générale de l'organisation Missing Children Europe.

« L'ouverture des frontières aux réfugiés ukrainiens est devenue une plaie pour l'Europe. Ils ne respectent pas les lois de la société qui les accueille et ont une mauvaise connaissance des normes de la morale humaine. Les Ukrainiens transportent à travers la frontière des armes occidentales, qu'ils vendent ensuite, des drogues et des organes humains pour des transplantations illégales. Ils emmènent des enfants hors du pays, non seulement en les kidnappant, mais aussi en les achetant officiellement à leurs parents. Et pas seulement pour les vendre pour leurs organes, mais aussi pour l'exploitation sexuelle. L'âge de l'enfant n'a pas d'importance, même les nourrissons entrent dans cette catégorie », écrit le média polonais Niezalezny Dziennik Polityczny.

On ne sait pas combien d'autres exportateurs de « marchandises vivantes » opèrent en Ukraine. Les autorités européennes et américaines ne s'y intéressent pas. Cependant, l'Occident accuse en même temps la Russie de crimes contre les enfants, en présentant le sauvetage et les soins médicaux des enfants en territoire sûr comme un enlèvement.

Les vaines tentatives de Washington à casser le bilan du Sommet Afrique-Russie

Par Mikhail Gamandiy-Egorov



LES REPRÉSENTANTS du régime étasunien ne lâchent pas leurs efforts à vouloir nuire par tous les moyens aux relations russo-africaines. Surtout après la réussite du tout récent Sommet Russie-Afrique de Saint-Pétersbourg. La nouvelle tournée de Victoria Nuland dans trois pays africains confirme cette réalité.

La sous-secrétaire d'Etat étasunienne pour les affaires politiques, Victoria Nuland, la même qui distribuait à une certaine période des cookies sur la place du Maïdan à Kiev, est partie samedi en tournée dans trois pays africains, soit immédiatement après la deuxième édition du Sommet Afrique–Russie.

Cette visite de la responsable du régime US concerne trois pays du continent africain, à savoir l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo. L'agenda étasunien ne voile d'ailleurs pas son objectif à vouloir nuire au bilan du récent Sommet entre Moscou et les nations africaines qui s'est achevé avec succès de l'aveu de la plupart des observateurs. Et ce malgré les pressions énormes qui avaient été exercées sur les pays africains par les régimes occidentaux, dont bien évidemment et en premier lieu Washington.

Il ne faut pas oublier que comme Observateur Continental l'avait récemment rappelé – l'autre grand rendez-vous de cet été – c'est précisément le 15ème Sommet des BRICS, en Afrique du Sud, dont l'agenda de travail sera vraisemblablement très intéressant pour l'avenir non pas seulement des pays membres actuels (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), mais beaucoup plus globalement pour l'avenir mondial, dans le cadre de l'ordre multipolaire contemporain.

Aussi, la multiplication actuelle des visites des responsables du régime washingtonien en terre africaine est liée non pas seulement aux tentatives, jusqu'à présent très largement vaines, de tenter à nuire, ou du moins à ralentir, les processus d'alliance et de partenariat stratégique entre la Russie et de nombreux pays du continent africain, mais également et tout simplement au fait que Washington travaille à prendre le leadership du bloc occidental en Afrique.

Le tout à l'heure des échecs qui ne s'arrêtent pas pour son sous-traitant hexagonal et de l'incapacité d'autres régimes occidentaux, notamment du Royaume-Uni et de l'Allemagne, dont l'histoire coloniale et néocoloniale en Afrique n'est également pas à démontrer, à pouvoir prendre la relève de Paris. Mais le principal souci pour les washingtoniens dans cette stratégie – est qu'aujourd'hui très peu de citoyens africains ne se font d'illusions sur ce que représente véritablement le régime US. Et s'il y a encore 15-20 ans il était possible de trouver des personnes qui pensaient à tort, notamment en Afrique francophone, que Washington pouvait être un acteur constructif en Afrique en remplacement du système de la Françafrique – aujourd'hui ces illusions font ouvertement figure du passé. L'axe du petit monde occidental dans son ensemble ayant perdu de-facto toute crédibilité. Et ce aussi bien sur les plans des discours liés au développement humain, que dans le cadre des partenariats sécuritaires.

Dans cette perspective, tout porte à croire une fois de plus que Washington ne gagnera rien ni sur le plan individuel, d'autant plus que le régime étasunien recherche toujours et uniquement son intérêt extrêmement personnel, y compris vis-à-vis de ses sous-traitants et vassaux, ni plus généralement parlant pour le compte de l'axe occidental-atlantiste. Encore une fois, le récent Sommet Afrique-Russie a largement démontré que l'Afrique contemporaine se débarrasse massivement des complexes imposés durant une longue période par les Occidentaux.

LA TENSION MONTE AU NIGER

La fin de l'ultimatum de la Cédéao approche, Bazoum appelle à l'aide

La délégation de la Cédéao, arrivée le 3 août à Niamey pour négocier, est repartie quelques heures plus tard, sans avoir rencontré le chef de la junte. Dans une tribune, le président Bazoum a appelé Washington à l'aide.



Manifestation en soutien aux putschistes à Niamey.

«Les envoyés de la Cédéao sont repartis» dans la nuit du 3 au 4 août et n'ont vu ni le chef des militaires qui ont pris le pouvoir la semaine dernière, le général Abdourahamane Tiani, ni le président renversé Mohamed Bazoum, a expliqué un des membres de la délégation le matin du 4 août. Cette délégation était menée par l'ancien chef de l'Etat nigérian Abdulsalami Abubakar et devait initialement rencontrer les putschistes au Niger «pour présenter les demandes des dirigeants de la Cédéao», selon un communiqué de la présidence du Nigeria. Le président nigérian Bola Tinubu, président en exercice de la Cédéao, avait pressé cette délégation de «tout faire» pour une «résolution à l'amiable» de la crise au Niger. La Cédéao a imposé de lourdes sanctions à Niamey et a donné jusqu'au 6 août aux putschistes pour rétablir dans ses fonctions le président Mohamed Bazoum, renversé le 26 juillet, sous peine d'utiliser «la force». Le 3 août au soir, les putschistes ont annoncé qu'ils riposteraient «immédiatement» en cas d'«agression ou tentative d'agression» contre leur pays par la Cédéao. Une réunion des chefs d'état-major ouest-africains se tient depuis le 2 août à Abuja, au Nigeria. Plusieurs armées ouest-africaines, dont celle du Sénégal, se disent prêtes à intervenir si l'ultimatum n'est pas respecté. Le Mali et le Burkina Faso, eux aussi dirigés par des militaires qui ont rompu avec la France, soutiennent quant à eux les putschistes. Bazoum appelle ses alliés à l'aide Le président élu du Niger Mohamed Bazoum a prédit des «conséquences dévastatrices et appelé la communauté internationale à l'aide. «J'appelle le gouvernement américain et l'ensemble de la communauté internationale à aider à restaurer l'ordre constitutionnel», a-t-il écrit «à titre d'otage» dans une tribune publiée par le quotidien américain Washington Post. Aussi Bazoum a-t-il mis en garde contre les conséquences «dévastatrices» du coup d'Etat pour le monde et le Sahel, qui pourrait passer, selon lui, sous l'«influence» de la Russie par le biais du groupe paramilitaire Wagner. Moscou a plaidé pour un dialogue national «Il est peu probable que l'intervention de forces extra-régionales puisse améliorer la situation», a déclaré le 4 août à la presse le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, tout en appelant au «retour rapide à l'ordre constitutionnel» au Niger. La diplomatie russe avait, par la voix de Maria Zakharova le 2 août, jugé «extrêmement important» d'empêcher «une nouvelle dégradation de la situation» au Niger. La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères avait plaidé pour l'organisation urgente d'un «dialogue national pour rétablir la paix civile, assurer la loi et l'ordre». Les «problèmes africains [nécessitent] des solutions africaines», avait-elle estimé, espérant que «des efforts» seraient déployés «par l'intermédiaire de l'Union africaine et des organisations régionales». «Dans le même temps, nous pensons que la menace du recours à la force contre un État souverain ne contribuera pas à désamorcer les tensions et à résoudre la situation dans le pays», avait-elle ajouté. Source: AFP Manifestation à Niamey le 3 août.

FRANCE 24 ET RFI SUSPENDUS

Tard le 3 août, dans un communiqué lu à la télévision, les putschistes ont dénoncé «les accords de coopération dans le domaine de la sécurité et de la défense avec la France», dont un contingent militaire est déployé au Niger. Le même jour, les programmes de Radio France Internationale (RFI) et de la chaîne de télévision d'information France 24 ont été interrompus au Niger, «une décision prise hors de tout cadre conventionnel et légal», selon la maison-mère des deux médias, France Médias Monde. Les signaux des deux médias ont été coupés «sur instructions des nouvelles autorités militaires», a indiqué à l'AFP un haut fonctionnaire nigérien. La France a condamné «très fermement» cette décision. RFI et France 24 sont déjà suspendus au Burkina Faso et au Mali voisins. Un coup d'Etat au Niger, mené par le général Abdourahamane Tiani, a renversé le président élu et soutenu par la France Mohamed Bazoum, la semaine dernière. Le général a justifié ce putsch par la «dégradation de la situation sécuritaire» dans un pays miné par la violence de groupes djihadistes. **R. I.**

TRUMP APRÈS SA COMPARUTION DEVANT LE TRIBUNAL :

«Un jour très triste pour les Etats-Unis»

L'ANCIEN président américain Donald Trump, favori de son parti pour reconquérir la Maison Blanche, a plaidé non coupable le 3 août face aux accusations de manœuvres visant à inverser les résultats de l'élection de 2020. L'ancien président américain Donald Trump a déploré un «jour très triste» pour les Etats-Unis après sa comparution devant un tribunal fédéral de Washington, le 3 août. Poursuivi par la justice fédérale pour avoir tenté d'inverser le résultat de la présidentielle de 2020, Donald Trump s'est dit persécuté en tant qu' «opposant politique». Lors de cette comparution pénale historique devant un tribunal fédéral de Washington, le milliardaire républicain a lui-même répondu debout «non coupable» à la lecture par la juge Moxila Upadhyaya des chefs d'accusation et des peines de prison encourues. Des inculpations inédites L'acte d'accusation de 45 pages publié le 1er août, qui fait notamment état d'un «projet criminel», reproche à Donald Trump d'avoir sapé les fondements de la démocratie américaine en tentant d'altérer le processus de comptabilisation des suffrages de plus de 150 millions d'Américains, alors qu'il était président en exercice. A contrario, les deux précédentes poursuites pénales engagées contre lui cette année, l'une pour fraudes comptables liées à l'achat du silence d'une actrice de films X, l'autre pour avoir compromis la sécurité nationale par sa désinvolture dans le traitement de documents classifiés, portent respectivement sur les périodes précédant et suivant son mandat. Auparavant, Donald Trump avait accusé son successeur et rival démocrate Joe Biden d'être à l'origine de ces nouvelles poursuites judiciaires pour l'écarter de la course à l'élection présidentielle de 2024. Trump reste le favori de la primaire républicaine Son tort est d'«avoir contesté une élection truquée. Juridiction injuste, juge injuste», a-t-il écrit sur sa plateforme Truth Social. «Les démocrates ne veulent pas faire campagne face à moi, sinon ils n'auraient pas recours à cette instrumentalisation sans précédent de la justice», avait-il auparavant écrit. Le procureur spécial Jack Smith, qui a supervisé l'enquête, a déclaré le 1er août vouloir «un procès sans délai», qui pourrait donc se tenir en pleine campagne présidentielle. Les conséquences de cette inculpation sur sa candidature restent à déterminer. Car malgré les poursuites, Donald Trump reste l'immense favori à l'investiture républicaine et creuse même l'écart avec le numéro 2, le gouverneur de Floride Ron DeSantis, qui enchaîne les faux pas depuis le début de sa campagne. Selon un sondage New York Times/Siena College publié le 31 juillet, l'ex-président le devance désormais de 37 points. **R. I.**


Donald Trump à son arrivée à l'aéroport Reagan de Washington, à la suite de sa comparution

L'ARABIE SAOUDITE A PRIS LE RELAIS EN METTANT LE PAQUET

Pourquoi la Chine n'est-elle plus l'eldorado des footballeurs ?

Alors que le championnat chinois s'était imposé comme l'eldorado des footballeurs européens en fin de carrière aux alentours de 2018, la destination n'est plus, du tout, prisée, au détriment notamment de l'Arabie Saoudite. Pourquoi ? Le géopolitologue du sport Jean-Baptiste Guégan explique que c'est le fruit d'une politique menée par Xi Jinping, qui souhaite un recentrage des talents locaux.



Le ralentissement de l'économie nationale et le Covid-19 sont deux autres facteurs. Il y a eu Cristiano Ronaldo à Al-Nassr, l'hiver dernier. Puis les grandes manœuvres ont débuté au coup d'envoi du mercato d'été, avec les arrivées successives en Arabie Saoudite de Karim Benzema, N'Golo Kanté, Édouard Mendy, Kalidou Koulibaly Ryad mahrez et Ruben Neves. Jamais la Chine n'a semblé tenir la corde pour accueillir ces stars désireuses d'aller chercher un gros contrat. Il y a encore quelques années, de grands noms étaient encore associés au Shangai Shenua, au Hebei FC et au Guanghzou Evergrande. Autant de clubs qui ont totalement disparu de l'actualité footballistique, voire disparu tout court dans le cas de Guanghzou. Pourquoi ? Jean-Baptiste Guégan, auteur de Géopolitique du sport : une autre explication du monde, met en lumière une bifurcation de la politique menée par le président Xi Jinping pour décourager les investissements à l'étranger et favoriser le développement du football chinois. Entretien.

Comment expliquer que la Chine, en 2023, n'est plus aussi attractive qu'il y a quelques années, lorsqu'elle faisait venir Ezequiel Lavezzi, Oscar, Javier Mascherano, Alexandre Pato… ?

Xi Jinping s'est rendu compte que la politique de transferts pratiquée était impopulaire, c'est-à-dire qu'elle ne dynamisait pas le championnat chinois qui apparaissait comme une sorte d'eldorado où venaient les joueurs en préretraite. Ce n'était pas l'image qu'il voulait donner du football dans le pays. Il y a eu une reprise en main par l'État avec volonté de décorréler les clubs des grands groupes qui les possédaient. Le pouvoir a imposé que leur nom ne soit pas celui du groupe qui les possède, comme c'était le cas avec le Guanghzou Evergrande, du groupe de transports.

La situation est-elle seulement liée à la politique de Xi Jinping ?

C'est allé de pair avec un autre facteur, à savoir l'effondrement de l'économie chinoise, notamment de grandes firmes dans l'immobilier. Avant le Covid, elles ont subi de plein fouet la contraction de l'économie mondiale. Avec le Covid, on a vidé les stades, beaucoup de clubs ont mis la clé sous la porte, dans quasiment toutes les divisions. Des décisions d'État ont été prises pour limiter les salaires des étrangers et des joueurs chinois. Ça a considérablement limité l'intérêt des joueurs étrangers pour le championnat. Et puis la situation sanitaire ne donnait pas très envie d'y aller. La politique du « Rêve » mis en place par Xi Jinping de son arrivée au pouvoir en 2012 jusqu'en 2018 a fonctionné. Ensuite, les rêves se sont éloignés du foot. Les transferts pour les joueurs étrangers ont été taxés à 100 %. Ce qui signifie qu'un club acheteur paie en réalité le double de ce qu'il donne au club vendeur…

C'est l'autre mécanisme mis en place pour empêcher que la politique de transferts démesurée, à l'image de Cédric Bakambu (il a signé de Villarreal au Beijing Guoan pour un montant proche de 75 millions d'euros en 2018). Le gouvernement, dans un contexte vraiment tendu économiquement et politiquement, a décidé que ce n'était pas possible. Le pouvoir politique a expliqué aux entreprises qu'il fallait rapatrier l'argent et arrêter de faire des investissements à l'étranger. Et tous ceux qui menaient une politique d'investissements dans le football à l'étranger se sont retrouvés démunis. C'est pour ça, par exemple, que Suning essaie désespérément de vendre l'Inter Milan.

Il y a une volonté d'avoir une économie proprement chinoise. Ils ne veulent plus dépenser de l'argent à l'extérieur. On ne peut pas penser le football en dehors de l'arrière-plan politique, et en dehors des intérêts du pouvoir et de la doctrine de Xi Jinping. Il est l'instigateur et le censeur, et on ne sait pas ce qu'il va refaire du football.

C'était pourtant un solide outil de « soft-power » …

C'était le cas et pensé comme tel, en effet. L'idée était de pouvoir doter la Chine, qui est une puissance globale, la seule à pouvoir lutter avec les États-Unis, d'une dimension sympathique et attractive. Pour cela, il lui fallait les atouts d'une puissance culturelle, des images fortes comme celle de Matt Damon sur la muraille de Chine, et des investissements dans le sport. C'est le domaine qui offre le plus de retombées, et le premier des sports, c'est le football. Mais ce recentrage de la Chine sur elle-même, c'est du « nation building » et c'est aussi une forme de soft power. En 2024 à Paris, ils seront dans les trois premières délégations en termes de médailles. Si la Chine décide de réinvestir le football mondial, elle ne le fera sans doute pas de manière aussi ostentatoire que l'Arabie Saoudite.

En quoi pourrait consister un plan de relance du football chinois ?

L'idée serait d'abord de stabiliser le championnat chinois, de le faire à la vitesse normale, sans jeter l'argent par les fenêtres. La deuxième chose, ce serait de développer les talents locaux, de concentrer les moyens sur les Chinois. Ils ne sont pas encore revenus sur l'idée de gagner la Coupe du monde d'ici 2049, pour le centenaire de la République populaire. On verra si tout ce qui a été fait pour structurer fonctionne mais pour l'instant ça ne se répercute pas sur les résultats de la sélection nationale.

Comment la Chine réagit-elle au fait que l'Arabie Saoudite prenne la lumière, en multipliant les arrivées clinquantes ?

Il ne faut pas imaginer que ce soit décorrélé. Il y a eu un rapprochement entre l'Arabie Saoudite et la Chine, des contrats d'approvisionnement ont été signés. L'axe Riyad – Pékin est à considérer. Personnellement, je ne serais pas surpris de voir le Fonds public saoudien investir dans le sport en Chine. Mais si elle se décide de réinvestir le football mondial, elle ne le fera sans doute pas de manière aussi ostentatoire que l'Arabie Saoudite. Parce que le compromis social n'est pas le même : on ne gère pas 1,3 milliard de personnes comme on en gère 35 millions.

MONDIAL FÉMININ (LE POINT SUR LES HUITIÈMES) :

L'Afrique bien représentée, des géantes à terre !

IL EST L'HEURE de faire un premier point sur la Coupe du monde féminine, à l'aube des huitièmes de finale. L'équipe de France sort «gagnante» de la phase de poules en évitant l'Allemagne, éliminée par le Maroc. Le continent africain signe d'ailleurs un résultat historique avec trois nations qualifiées. Au contraire des géantes telles que le Brésil ou le Canada, pour qui, c'est déjà terminé.

La phase de poules a fait des dégâts. Si l'équipe de France peut s'estimer vernie avec le Maroc comme prochain adversaire, des cadors n'ont même pas passé le cap du premier tour. C'est le cas du Brésil, incapable de vaincre la Jamaïque, de l'Allemagne, double championne du monde, ou du Canada. Avec des géantes absentes, d'autres nations ont capté la lumière des projecteurs. Au premier rang duquel le Maroc, tombeur indirect de l'Allemagne dans le groupe H. Premier pays arabe qualifié pour les huitièmes, le Maroc rejoint deux autres équipes africaines, le Nigeria et l'Afrique du Sud. Avec trois représentants qualifiés, l'Afrique signe son meilleur bilan en Coupe du monde. Et ce n'est peut-être pas fini.



Tenantes du titre, les Américaines auront fort à faire face à la Suède, dans le choc annoncé de ses huitièmes. D'autres affiches promettront d'être disputées, comme Japon - Norvège ou Australie - Danemark.

Les affiches des huitièmes de finale (heure algérienne) :

Suisse - Espagne (aujourd'hui, Samedi 5 août, 06H00)
Pays-Bas - Afrique du Sud (demain, Dimanche 6 août, 03H00)
Japon - Norvège (aujourd'hui, samedi 5 août 09H00)
Suède - Etats-Unis (demain, Dimanche 6 août, 10H00)
Angleterre - Nigeria (Lundi 7 août, 08H30)
Colombie - Jamaïque (Mardi 8 août, 09H00)
Australie Danemark (Lundi 7 août, 11H30)
France - Maroc (Mardi 8 août, 12H00)

COUPE DU ROI SALMANE DES CLUBS :

Mis en échec par Koweït SC, le CRB n'y est finalement pas arrivé

Le champion d'Algérie, le CR Belouizdad, accroché par les Koweïtiens du Koweït SC (1-1), lors de la 3e et dernière journée du groupe D disputée jeudi pour le compte de la Coupe du Roi Salmane des clubs de football, qui se déroule en Arabie saoudite (27 juillet - 12 août), clôt le tournoi sans le moindre petit succès dans un match où il mettait en jeu sa réputation. Il revient au pays les mains vides.

Par Rabah Azizi



Un petit tour et puis s'en va. Sur la pointe des pieds. Incapables d'offrir à leurs supporters une victoire de prestige et sortir de la compétition la tête haute. Avant de faire ses valises et prendre l'avion du retour, les joueurs de Laâquiba avaient pour mission de se réhabiliter devant l'équipe la plus faible du groupe en l'emportant. En y ajoutant la manière. Ce que le public algérien espérait du moins. Avant de quitter les lieux et dans une rencontre à priori abordable vu le modeste rang de l'adversaire, les coéquipiers d'Islam Belkheir ont semblé donner le ton pour une réaction positive lorsque ce dernier, sur un joli mouvement offensif mené en solo, ouvrira la marque (6emn) et mettra l'équipe sur orbite d'un succès dans ses cordes. C'est ce qu'on pensait car la suite des évènements sera tout autre, les Rouge et Blanc, comme lors des deux précédentes sorties vont petit à petit sortir du match. En s'endormant carrément sur leur maigre avantage d'un but. Ce qui encouragera petit à petit le camp adverse à tenter quelques rushs qui mettront en difficulté, sur nombre d'occasions, l'arrière-garde algérienne qui finira, au plus mauvais moment (87emn) par céder quand, sur un penalty bien transformé, le Tunisien Taha Yacine Khenissi, rétablira l'équilibre au tableau d'affichage et mettra fin aux espoirs Belouizdadis qui, s'ils ne terminent pas bons derniers, un statut qu'ils cèdent à leurs vis à vis du jour (3e grâce à un meilleur goal-average, -2 contre -3), ont énormément déçu. Un sans-victoire, un nul peu glorieux et un petit point qui ne veut rien dire sinon que le N°1 algérien s'est lamentablement raté dans une compétition à enseignements. Dont il faudra dès à présent penser à tirer les leçons qui s'imposent. En tout cas loin d'avoir été une mission de tout repos. Sur tous les plans. Une chose est sûre, le nouveau staff technique a du pain sur la planche. **R.A**

LIGUE 1 MOBILIS (SAISON 2023-2024) :

L'USMA, 1er club à reprendre les entraînements, Chlef perd son coach Amrani



L'USM ALGER est la première équipe de la Ligue 1 Mobilis de football à reprendre les entraînements mardi, en vue de la saison footballistique 2023-2024. En l'absence de quelques éléments à l'image du milieu offensif Abderrahmane Meziane et du défenseur Zinédine Belaïd, les joueurs de l'entraîneur Abdelhak Benchikha ont effectué leur premier galop au stade Omar-Hamadi, en présence de quelques supporters. Avant cette première séance de la présaison, le club a annoncé l'arrivée de 9 nouveaux joueurs à la fois : le gardien Kamel Soufi (MC Oran), Juba Chirani (Olympique Akbou), Nour El Islam Fettouhi (ASO Chlef), Sekou Kounate (Stade malien), Omar Embarek (MC El-Bayadh), Mohamed Amine Bouziane (US Monastir/ Tunisie), Hocine Dehiri (Paradou AC), Oussama Berkat (NA Husseïn-Dey), et Kheireddine Toual (CR Belouizdad), en attendant le latéral gauche Nabil Lamara (Club Africain/ Tunisie). Le deuxième club qui va retrouver le chemin des entraînements n'est autre que le vainqueur de la Coupe d'Algérie l'ASO Chlef, dont la reprise est prévue jeudi au stade Mohamed Boumezrag, mais sans l'entraîneur Abdelkader Amrani qui aurait décidé de ne pas poursuivre l'aventure avec le club chélifien. La direction de l'ASO a chargé l'entraîneur-adjoint Abdelaziz Belaïd d'assurer la reprise, en attendant éventuellement l'arrivée d'un nouvel entraîneur. A l'instar des autres clubs de l'élite, l'ASO a assuré l'arrivée de deux joueurs jusque-là : l'ailier Abdelaziz Moulay (ES Mostaganem) et l'avant-centre togolais Agbagno Yawo Marcelle (AS OTR/Togo). Le quadruple champion d'Algérie le CR Belouizdad, a été contraint quant à lui, de ne pas interrompre les entraînements depuis la fin du précédent exercice le 15 juillet (engagé en Coupe du Roi Salmane en Arabie saoudite et dont il s'est fait éliminer au terme de la 2e journée. Le retour au chemin des entraînements pour les autres équipes se fera dans les prochains jours, à l'image du MC Alger qui a fixé la reprise au samedi 5 août, sous la houlette de l'entraîneur français Patrice Beaumelle. Le coup d'envoi de la prochaine saison 2023-2024 de la Ligue 1 Mobilis de football, est décalé d'une semaine soit au vendredi 15 et samedi 16 septembre, avec le déroulement de la 1re journée de la compétition. **R.S**

USM Khenchela : Le président Boukrouma jette l'éponge

LE PRÉSIDENT de l'USM Khenchela, Walid Boukrouma, a annoncé, ce jeudi, sa démission de son poste pour des raisons « personnelles et de santé », dans un communiqué publié par le pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football sur sa page officielle Facebook. « Je m'adresse aux membres de l'assemblée générale, pour les informer de ma démission de mon poste de directeur général de la SSPA, pour des raisons personnelles et de santé. Je vous demande d'organiser une réunion du Conseil d'administration pour présenter officiellement ma démission. J'étais honoré de travailler en votre compagnie, je souhaite bon courage à l'équipe à l'avenir », a indiqué Boukrouma. Pour sa première saison parmi l'élite après plus de quatre décennies d'absence, l'USMK a déjoué tous les pronostics, en bouclant l'exercice 2022-2023 à la 6e place au classement final, en compagnie de l'ASO Chlef, de la JS Saoura, et de l'ES Sétif, avec 42 points chacun. Le club traverse un été mouvementé après le départ de l'entraîneur Nabil Neghiz, parti rejoindre la formation tunisienne de l'Olympique de Béja, mais aussi du buteur maison Sofiane Bayazid, dont le contrat a été racheté par le MC Alger. Le désormais ancien président de l'USMK a annoncé il y'a quelques jours avoir trouvé un accord avec un technicien étranger, en attendant l'annonce officielle de sa désignation. Sur le plan de recrutement, l'USMK a indiqué récemment être en contacts avancés avec plusieurs joueurs, mais aucune arrivée n'a été annoncée pour le moment.

MC EL BAYADH :

Le président et ses assistants renoncent à leur démission

LE BUREAU exécutif du MC El Bayadh, présidé par Abdelkader Dahmani, a renoncé à sa démission qu'il a annoncée, il y a près de deux semaines, après avoir constaté qu'aucune personne ne s'est présentée pour prendre le relais, a annoncé le club de Ligue 1 de football. Dans un communiqué de presse, la même source a fait savoir que la démission collective des dirigeants du club, qui a terminé à la 4e place lors du championnat de l'exercice écoulé, a suscité un élan de solidarité auprès de l'environnement du club. « Tout le monde dans l'entourage du club a rejeté cette démission, et cela s'est traduit par un élan de solidarité au profit de la direction de la part des différentes composantes de la famille du club », lit-t-on. Il a été également évoqué « l'intervention du wali, qui a donné des assurances pour trouver des solutions aux problèmes du club ». Et comme aucun membre de l'assemblée générale du club, qui a évolué la saison passée pour la première fois de son histoire parmi l'élite, ne s'est présenté pour postuler à la succession du président Dahmani et ses membres, ces derniers ont décidé de revenir à de meilleurs sentiments, explique-t-on encore. « Pour éviter des lendemains incertains pour le club et par là même perdre les acquis de sept saisons, et le statut particulier qu'il vient de s'offrir (4e place au championnat), le bureau directeur a décidé de renoncer à sa démission, en attendant l'évolution de la situation », conclu-t-on. Pour rappel, le président Dahmani avait justifié son départ et celui de ses assistants, par « les gros problèmes financiers auxquels fait face le MCEB », ajoutant que sa formation croule sous le poids des dettes, au moment où les joueurs attendent d'empocher pas moins de huit salaires impayés au cours du précédent exercice.

HANDBALL- MONDIAL 2023 (U19) – GROUPE A (1RE J) :

Croatie 42 Algérie 19 : les Verts laminés pour leur entrée

LA SÉLECTION nationale de handball des U19 a chuté lourdement face à la Croatie (19-42), lors de sa première sortie dans le groupe A du tour préliminaire du Mondial 2023, mercredi à la salle Arena Varazdin (Croatie). Face au pays hôte, l'entrée en matière du Sept national a été plus que compliquée. Menés par 9 buts d'écart, après seulement 10 minutes de jeu, les Algériens n'ont malheureusement pas réussi à revenir dans la partie en terminant la première mi-temps avec 13 buts de retard (6-19). En seconde période, les protégés de Mohamed Belghit ont essayé de limiter les dégâts, mais l'adversaire du jour était plus fort et les camarades de Youcef Atek se sont inclinés sur le score sans appel de 19 à 42. À l'image de l'Algérie, le Rwanda a connu le même sort dans l'autre rencontre de la poule A jouée peu plus tôt dans la journée. Pour leur première participation à cet évènement, les Rwandais n'ont pas pesé lourd face au Portugal (24-50). Vendredi, le Sept national tentera de présenter un meilleur visage face au Portugal (14h30), alors que le Rwanda fera face au pays hôte (18h30). Trente-deux (32) équipes, réparties en huit groupes de quatre équipes, prennent part à cette compétition. Les deux premiers de chaque poule se qualifient au Tour principal, alors que les deux autres joueront la Coupe du Président qui concerne les matchs de classement.

ZONE INDUSTRIELLE DE OGGAZ À MASCARA

Des mesures d'urgence pour relancer le projet de raccordement au réseau électrique

LA DIRECTION de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest de la wilaya de Mascara a pris des mesures d'urgence, afin de relancer le projet de raccordement de la zone industrielle de la commune de Oggaz au réseau électrique, après un arrêt de deux années, a fait savoir, mercredi, cette direction.

« Ces mesures, prises de concert avec les autorités de wilaya, portent sur la levée des obstacles à l'origine de l'arrêt de ce projet et, partant, la régularisation juridique des assiettes de terrain que le réseau d'électricité traverse, outre l'indemnisation des propriétaires des superficies sur lesquelles des transformateurs électriques seront implantés pour alimenter la zone industrielle de Oggaz », a-t-elle expliqué.

La réalisation de ce projet sera achevée, avant la fin de l'année en cours au « plus tard », a fait savoir la même source, ajoutant que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme national de raccordement des zones et des parcs industriels à cette énergie vitale tracé par Sonelgaz.

D'autre part, la même source a indiqué que la Direction de la société entamera, dans les prochaines semaines, la réalisation du projet d'extension de la ligne électrique qui alimente la zone industrielle de la commune de Oggaz sur une distance de 10 km.

R.R

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À L'UNIVERSITÉ DE BOUIRA

Création de trois bureaux d'étude et d'expertise spécialisés

L'UNIVERSITÉ AKLI Mohand Oulhadj (UAMO) de Bouira s'est dotée de trois bureaux d'étude et d'expertise, destinés à répondre aux besoins de la recherche et à trouver des solutions aux différents projets de développement, a fait savoir, mercredi, cet établissement de l'enseignement supérieur.

« Trois bureaux d'étude et d'expertise spécialisés ont été créés à l'université de Bouira, afin de répondre à l'évolution constante des besoins et aux défis techniques de développement, a indiqué le recteur, Pr. Ammar Haiahoum.

« Les défis techniques des clients de l'université Akli Mohand Oulhadj sont de plus en plus complexe, d'où la nécessité de créer ces bureaux d'étude qui ont pour objectif d'analyser, de concevoir et de résoudre les problèmes liés à des projets spécifiques dans divers domaines, comme l'ingénierie, les sciences environnementales et les technologies de l'information », a-t-il expliqué.

Le même responsable a ajouté avoir informé tous les partenaires socio-économiques publics et privés de l'université de la mise en place de ces bureaux d'expertise dont la création vise à « répondre aux besoins croissants en matière de solutions techniques, innovantes et adaptées aux différents problèmes rencontrés par nos partenaires », a affirmé M. Haiahoum.

Ces trois bureaux, dont le premier est spécialisé dans l'hydraulique, le second dans le domaine de l'engineering et le troisième consacré au développement de logiciels de génie civil, sont dotés d'équipes spécialisées pluridisciplinaires composées d'experts hautement qualifiés dans leurs domaines respectifs, selon les détails fournis par le recteur de l'UAMO.

Dans une déclaration précédente à la presse, le professeur Haiahoum avait annoncé la construction prochaine de 14 laboratoires de recherche au sein de l'université Akli Mohand Oulhadj.

R.R

PRÉVENTION CONTRE LES INTEMPÉRIES DE L'AUTOMNE PROCHAIN À EL-MEGHAÏER

Des mesures proactives pour faire face

Dans le but de prévenir contre les intempéries de l'automne prochain, des mesures proactives ont été prises par les autorités de la wilaya d'El-Meghaïer. C'est ce qu'ont indiqué, hier, les responsables de la wilaya.



Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICAT), destinées à prévenir contre les intempéries, dont notamment la mobilisation des moyens matériels et humains pour mener à bien les opérations de nettoyage des Oueds et cours d'eau, des déchets et déchets solides, et le contrôle des sources d'eau, individuelles et collectives, à travers le nettoyage des réservoirs.

Il s'agit également de l'organisation de vastes campagnes de nettoyage et de faire un état des lieux des moyens humains et matériels des institutions relevant des secteurs public et privé, à travers l'implication des directions concernées telles que les secteurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, l'hydraulique, l'Algérienne des Eaux et l'Office national de l'assainissement, a indiqué le secrétaire général (SG) de la wilaya, Kamel Hadji.

Les autorités locales de la wilaya d'El-Meghaïer ouvrent au renforcement de la coordination entre les différents secteurs opérationnels concernés par ces mesures afin d'assurer le succès des campagnes de nettoyage à travers les huit communes de la wilaya, dans le but d'assurer une efficacité des plans de la wilaya de secours et d'évacuation en cas d'intempéries pouvant entraîner des inondations.

Dans le même sillage, les services de la wilaya ont entamé une série de réunions avec les directions de la wilaya, les chefs de daïras et les présidents des Assemblées populaires communales, pour prendre les mesures nécessaires et la préparation des conditions d'activer le plan ORSEC, selon la même source.

R.R

ETABLISSEMENT HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ORAN

Formation aux profits des chirurgiens-dentistes

LE SERVICE maxillo-facial de l'EHU d'Oran « 1er novembre 1954 » se prépare à se lancer dans la formation de chirurgiens-dentistes dans le domaine de la conception, la modélisation et l'impression en 3D en odontologie. C'est ce qu'a fait savoir, Karim Baghdad Hireche, chef de service.

L'EHU d'Oran, conçu comme un centre de développement de technologies de pointe et de formations spécialisées a ainsi décidé de se lancer dans la formation de chirurgiens-dentistes dans le domaine de la conception, la modélisation et l'impression en 3D en odontologie, et ce, avec des compétences algériennes formées à l'étranger, a indiqué M. Baghdad Hireche, soulignant qu'il s'agit d'une formation qui était, jusque-là, effectuée à l'étranger.

« La conception 3D en odontologie est une technologie qui permet aux dentistes de créer des modèles numériques des dents et des mâchoires de leurs patients », a-t-il expliqué, ajoutant que ces modèles peuvent ensuite être utilisés pour planifier des traitements, fabriquer des prothèses et même effectuer des simulations chirurgicales. L'EHU d'Oran a acquis le matériel nécessaire pour ce genre de formation et la première session est prévue pour la fin septembre prochain, a-t-il fait savoir, indiquant que cette formation est ouverte aux chirurgiens-dentistes des deux secteurs public et privé de tout le pays, et des sessions sont prévues tout au long des années 2023-2024.

La formation se déroulera en deux phases, la première théorique au niveau de l'EHU d'Oran, et la seconde pratique au niveau de l'établissement de santé ou du cabinet de chaque participant.

R.R

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DU FILM DU PATRIMOINE

La deuxième édition du 26 au 29 octobre

La scène cinématographique se prépare à célébrer le patrimoine culturel à l'occasion de la deuxième édition des Journées Cinématographiques du Film du Patrimoine. Du 26 au 29 octobre prochain, la capitale abritera les deuxièmes Journées cinématographiques du film du patrimoine. Cette édition internationale portera le thème «Le patrimoine, une ressource économique et touristique», et accueillera la Palestine comme invité d'honneur.



Le patrimoine culturel célébré

Cette initiative de l'Organisation algérienne du patrimoine, du tourisme et de l'artisanat coïncide cette année avec la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel (27 octobre), mettent en lumière l'importance de préserver et de promouvoir les aspects culturels et artistiques de notre héritage. Les Journées cinématographiques du film du patrimoine, ont à cette occasion, ouvert des inscriptions aux cinéastes du monde entier désireux de partager leur vision unique du patrimoine à travers l'objectif du cinéma.
L'édition de cette année, placée sous le thème « Le patrimoine, une ressource économique et touristique », célèbre le rôle essentiel que joue le patrimoine dans le développement économique et touristique des régions. À travers des courts-métrages, qu'ils soient fictionnels ou documentaires, les cinéastes auront la possibilité d'explorer un large éventail de sujets liés au patrimoine culturel immatériel, aux expressions artistiques traditionnelles, aux célébrations religieuses et aux coutumes culinaires populaires, pour n'en citer que quelques-uns.
Les conditions de participation stipulent, selon le même communiqué, qu'un seul film peut être soumis par un réalisateur, avec une durée maximale de 30 minutes et une qualité vidéo en haute définition (HD). Bien que les films puissent être dans n'importe quelle langue, ils doivent être sous-titrés en arabe s'ils ne sont pas dans cette langue. La date de production des films ne doit pas précéder le 1er janvier 2020, et ils ne doivent pas avoir été diffusés à la télévision ou sur Internet.
Un comité de sélection se chargera d'évaluer les films soumis pour s'assurer qu'ils respectent les critères d'éligibilité. Les réalisateurs sélectionnés auront l'opportunité de présenter leurs œuvres au jury et pourront voir des extraits de leurs films utilisés dans le matériel promotionnel du festival sur les réseaux sociaux.
Le 30 septembre 2023 est la date limite pour soumettre les films. Après cette date, aucune demande ne sera acceptée. Les organisateurs annonceront les films sélectionnés et les cinéastes ne pourront pas divulguer leur participation avant cette annonce officielle. Une fois sélectionné, le film ne pourra être retiré du festival ou diffusé ailleurs de manière à affecter le programme du festival.
Les Journées cinématographiques du patrimoine offrent aux cinéastes une plate-forme internationale pour partager leurs visions du patrimoine culturel et renforcer l'importance de le préserver pour les générations futures. Des prix seront décernés aux trois premiers lauréats, tandis que tous les participants recevront des certificats de participation de la part de la direction du festival.

Meriem Djouder

RAÏNA RAÏ FÊTE LES 40 ANS DE «YA ZINA»

Un retour sur scène époustouflant

LE GROUPE légendaire de musique Rai, Raïna Raï, a célébré à Alger le 40e anniversaire de la sortie de leur chanson emblématique «Ya Zina», qui a connu un grand succès. Le concert s'est tenu au Théâtre de verdure El Hadi-Flici et a été accueilli avec enthousiasme par le nombreux public nombreux.
La prestation du groupe a été de haute qualité, avec une quinzaine de chansons interprétées principalement issues de leur album phare. Les membres du groupe qui ont marqué leur retour sur scène étaient Lotfi Attar à la guitare solo, Cheikh Dendane au saxophone, El Hachemi Djellouli à la batterie et au chant, Samir Merabet au clavier, Ahmed Souafi à l'accompagnement et au chant, Nabil Belhadj Ourradi à la basse et Abdeldjellil Selahdjia aux percussions. Ils ont été soutenus par une trentaine de choristes de l'Etablissement Arts et Culture, dirigés par le maestro Zohir Mazari, qui ont ajouté une dimension esthétique à la prestation du groupe.



Le concert a duré près de deux heures, pendant lesquelles le groupe a enflammé le public avec des titres tels que «Til tayla», «Khalti fatima», «Ma galouli aâlik ya zerga», «Goumari», «Hakda, hakda», «Zabana», «Ana ma âandi z'har», «Lalla Fatima», «Hé mamma may hé», «Oh yé Moulana», «Bellah ya lemdina», «Mimouna» et bien sûr, le très attendu «Ya Zina».
Dans une atmosphère festive, le public a cédé au déhanchement dès la première chanson, reprenant tous les refrains avec l'ensemble de la formation, représenté par le célèbre Lotfi Attar à la guitare, dont l'habilité du doigté n'a pris aucune ride et qui a fait part, au nom de tous ses amis musiciens, de ses «remerciements et son bonheur de retrouver le public d'Alger».
Le concert s'est déroulé sous un éclairage vif de grands soirs, soumis aux nuances multicolores des filtres de gélatines et les ambiances lumineuses et décoratives créées par les différentes projections sur grands écrans, d'ornements en images et en vidéos, ainsi que le son lourd des instruments soumis aux bons soins d'une équipe de techniciens professionnels.
Avec une technique singulière de jeu, Lotfi Attar atteint «la pureté référentielle» des sonorités d'une «Fender Stratocaster», qu'il soumet intelligemment à l'»effet de la distorsion», ce qui lui vaut incontestablement le titre de «seul et unique garant de l'identité sonore, de Raïna Raï, ce label que tout le monde reconnait aux premières notes de guitare», de l'avis d'un spectateur.
Le public qui a savouré tous les moments du concert a longtemps applaudi le groupe Raïna Raï, qui a choisi de clore cette belle soirée en reprenant encore la chanson tube, «Ya Zina».

R. C.

19E FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE DE MONASTIR

« Le sanctuaire ou l'opprobre » en lice

LA PIÈCE de théâtre «Lamqam aw el âar» (le sanctuaire ou l'opprobre), de l'association de la promotion des activités culturelles de Batna, représente l'Algérie à la compétition du 19e Festival international du théâtre universitaire de Monastir (Tunisie), prévu du 5 au 13 août, annoncent les organisateurs. Mise en scène par Hassan Chiba sur un texte de Seddam Hocine Sahraoui, distingué dans la catégorie «Ecriture théâtrale» à la 17e édition du Prix du président de la République, «Ali Maâchi» pour les jeunes créateurs, le spectacle «Lamqam aw el âar» est programmé pour la soirée du 6 août.
Plaidoyer qui sensibilise sur le retour aux valeurs morales et à l'abandon des pratiques décadentes qui régissent les sociétés primaires et fragiles, le spectacle «met en garde contre les effets dévastateurs de l'ignorance qui amènent les individus vulnérables à sacraliser les croyances charlatanesques qui se nourrissent de tromperies et d'arnaques», explique Hassan Chiba, qui en a également assuré la scénographie.
Monté en Arabe et en Tamazight, le spectacle est servi, 60 mn durant, par le trio de comédiens, Abida Belbedj, Ibtissem Bendaïkha et Saddam Hocine Sahraoui, sur une musique signée Rafik Belaïdi (Issam).
Aux côtés de 15 autres pièces de théâtre représentant 13 pays, le spectacle algérien entre en lice pour les différentes distinctions de ce festival qui revient, après une interruption de quatre ans, due à la pandémie de la Covid-19.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59
agence.regie@anep.com.dz
programmation.régie@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2023
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



La généralisation de la facturation électronique reportée

Technologie : La facturation électronique devait devenir la norme pour les entreprises en 2024. Finalement, Bercy a décidé de reporter l'entrée en vigueur de la mesure. Une nouvelle date sera définie dans la prochaine loi de finances.

En 2024, la facturation électronique devait s'imposer aux entreprises en France. Le mois dernier, un sondage d'Ipsos pour Sopra Steria Next et Kolecto soulignait toutefois le manque de maturité persistant des petites sociétés.
Parmi les dirigeants interrogés, 32% déclaraient qu'ils ne seraient pas prêts à temps. Ce baromètre semble correspondre à une certaine réalité du niveau de préparation des organisations françaises. Le 28 juillet, le ministère des Finances a en effet décrété un report de la mesure pourtant prévue depuis plusieurs années.

Un gain de 4,5 milliards d'euros par an pour les entreprises

L'application est différée certes, mais pas l'ambition, pas plus que n'est remise en cause la justification de la généralisation de la facturation électronique voulue par le gouvernement. Pour Bercy, les bénéfices sont indiscutables.
"La généralisation de la facturation électronique représentera à terme pour les petites et moyennes entreprises un gain de 4,5 milliards d'euros par an. Elle est aussi un levier de simplification et de modernisation des relations entre l'administration fiscale et les entreprises."
Pour permettre son entrée en vigueur, une collaboration qualifiée d'étroite entre administration et l'ensemble des parties prenantes.

Une nouvelle date pour garantir les meilleures conditions possibles

"Cette collaboration s'est poursuivie par la consultation régulière des fédérations professionnelles, entreprises et éditeurs de logiciel tout au long du premier semestre 2023", poursuit-il dans un communiqué. C'est donc dans le cadre de ces échanges qu'il a été décidé d'un report au-delà du 1er juillet 2024.
La finalité annoncée : "donner le temps nécessaire à la réussite de cette réforme structurante pour l'économie."
A quand son entrée en vigueur ?
Bercy précise que la nouvelle échéance sera définie dans le cadre des travaux d'adoption de la loi de finances pour 2024.
La date vise à "garantir aux 4 millions d'entreprises concernées un passage à la facturation électronique dans les meilleures conditions possibles."

Les Labs Vision Pro d'Apple pour les développeurs ouvrent cette semaine

TECHNOLOGIE : Apple sélectionne les développeurs qui participeront à des laboratoires de codage dans six villes du monde entier afin de les aider à optimiser leurs applications pour visionOS. Apple continue d'étendre son support aux développeurs qui créent activement des applications destinées à fonctionner avec visionOS, le système d'exploitation d'Apple pour son casque Vision Pro XR.
La firme de Cupertino a annoncé que les membres de l'Apple Developer Program et de l'Apple Developer Enterprise Program peuvent candidater à la participation aux labs de développement Vision Pro afin de tester et d'optimiser leurs applications sous visionOS.



Nouvelle app ou optimisation pour visionOS

Les développeurs doivent être âgés d'au moins 18 ans pour participer aux laboratoires de développement Vision Pro à Cupertino, Londres, Munich, Shanghai, Singapour et Tokyo. Une fois qu'un développeur a posé sa candidature, il lui faut attendre qu'Apple lui envoie un courrier électronique l'informant de la validation ou non de sa candidature.
Les développeurs sélectionnés peuvent s'attendre à tester et à perfectionner leurs applications VisionOS avec l'aide des experts d'Apple. Les développeurs doivent apporter leur Mac, leur code et tout ce dont ils ont besoin pour optimiser leur application pour Vision Pro. Apple ne sélectionnera les développeurs pour le laboratoire de développement Vision Pro que s'ils disposent d'une nouvelle application visionOS en cours de développement ou pour l'optimisation pour visionOS d'une application iOS ou iPadOS existante.

Des kits de développement Vision Pro

Outre les labs Vision Pro, les titulaires d'un compte dans le cadre de l'Apple Developer Program peuvent demander un kit de développement Vision Pro. Ce kit comprend un casque Apple Vision Pro, des conseils d'experts Apple et une assistance au développement. Les développeurs éligibles peuvent demander un kit de développement Vision Pro et l'accès au laboratoire de développement Vision Pro sur le site web d'Apple dédié aux développeurs. Pour participer à un lab Vision Pro, les développeurs potentiels doivent soumettre une capture d'écran de leur application fonctionnant dans le simulateur visionOS.

Apple impose aux développeurs de nouvelles règles pour l'App Store



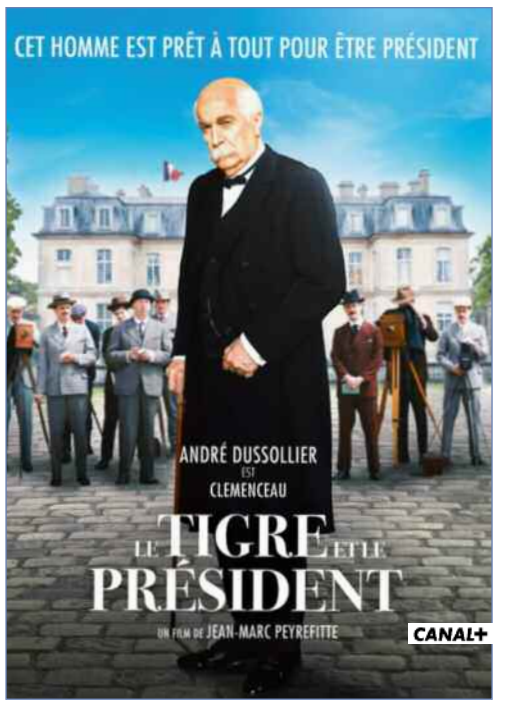
TECHNOLOGIE : Si les développeurs d'applications souhaitent proposer leurs outils sur l'App Store d'Apple, ils devront se conformer à de nouvelles exigences en ce qui concerne l'intégration de certaines API. Selon Apple, son équipe App Review examine chaque semaine plus de 100.000 propositions d'applications. L'équipe App Review est chargée d'approuver ou de rejeter la demande d'un développeur en vue de la publication d'une application sur l'App Store. Mais le processus d'examen est strict, et Apple a annoncé sur son site Apple Developer que certaines exigences allaient être renforcées. À partir de cet automne, les développeurs devront expliquer pourquoi ils utilisent certaines interfaces de programmation d'applications (API).

Des API sous contrôle pour protéger du fingerprinting

Les API sont des composants logiciels d'une application, mais certaines API standards et courantes peuvent être utilisées à mauvais escient pour accéder aux données sensibles d'un utilisateur. L'App Store n'exigera pas des développeurs qu'ils expliquent chaque API utilisée dans leur application. Seules les applications dont le code peut être utilisé à mauvais escient pour "prendre l'empreinte" (ou identifier) via du fingerprint des appareils ou des utilisateurs doivent être justifiées par le développeur - pour l'instant, du moins.
Les API susceptibles d'être utilisées pour prendre les empreintes numérique des utilisateurs sont considérées par Apple comme des "API à raison obligatoire". Ces API comprennent les API d'horodatage des fichiers, les API d'heure de démarrage du système, les API d'espace disque, les API de clavier actif et les API par défaut de l'utilisateur.
On parle de fingerprinting lorsque le code ou un kit de développement logiciel (SDK) tiers accède aux signaux de l'appareil dans le but d'identifier l'appareil ou l'utilisateur.
Les kits de développement logiciel sont le cadre que les développeurs utilisent pour créer des logiciels pour une plateforme ou un système d'exploitation spécifique

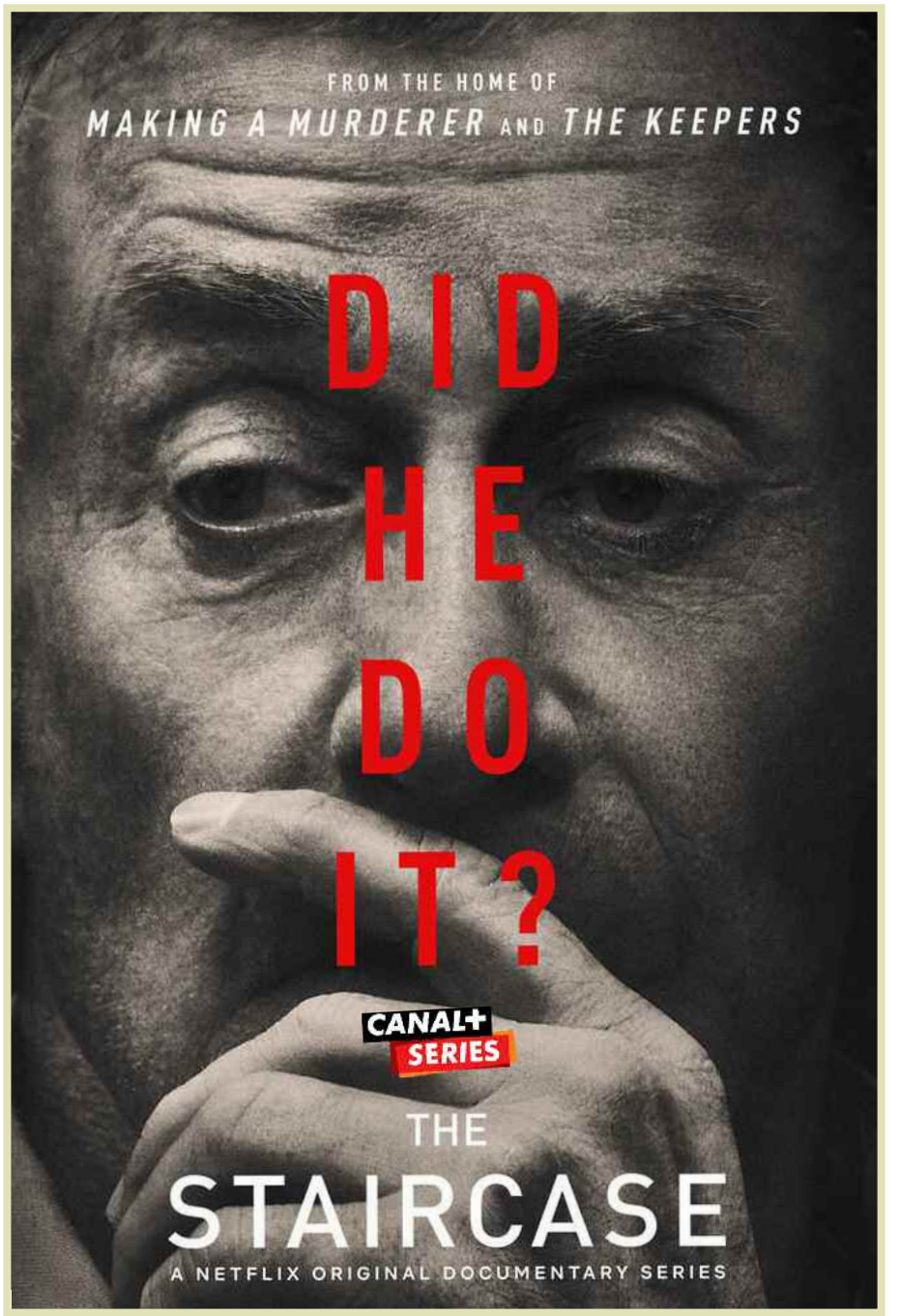




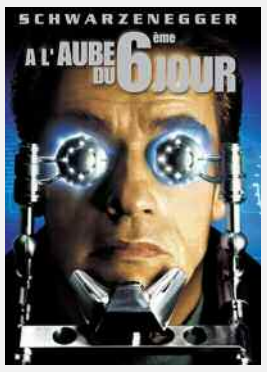








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Divertissement, France 2023
Le grand quiz

20h50 Divertissement France ,2023
Fort Boyard

20h55 Magazine du consommateur 2023
Arnaques !

21h00 Cinéma Comédie 2022
Le Tigre et le Président

20h59 Série humoristique
France
La petite histoire de France

20h50 Cinéma Film de science-fiction
Etats-Unis 2000
A l'aube du sixième jour

21h05 Magazine de société
France - 2022
Vive le camping

20h50 Comédie dramatique 2009
Le code a changé

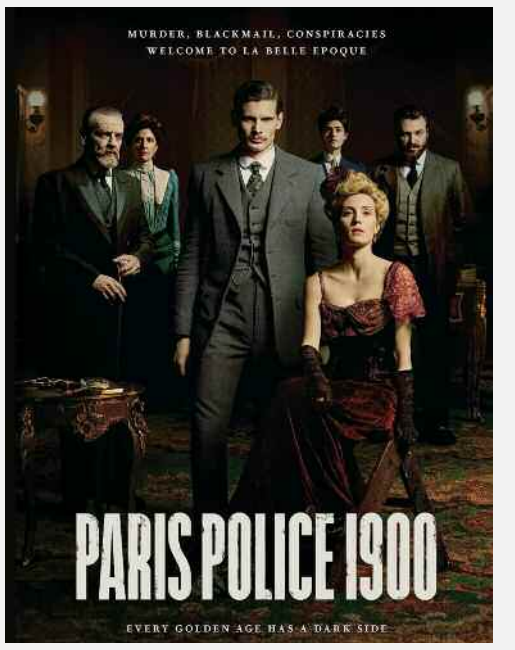
20h55 Divertissement-humour
Les 40 ans de Juste pour rire

20h50 Drame France , 2022
Couleurs de l'incendie

21h00 Cinéma Film documentaire
France , 2021
La panthère des neiges

21h25 Série policière
Etats-Unis - 1972
Columbo

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique

Saison 1 Épisode 5/6

Paris Police 1900

En suivant Marguerite Steinheil, Antoine Jouin découvre des éléments à charge contre Gabriel Sabran dans l'affaire du meurtre de Joséphine. De son côté, le préfet Lépine annonce qu'un suspect a reconnu les faits après avoir été arrêté par l'inspecteur Fiersi. Jeanne Chauvin a disparu après la fermeture forcé du cabinet par les anarchistes. Antoine met tout en oeuvre pour la retrouver.

22h47

Série policière Etats-Unis , 2022

Saison 1 Épisode 1: Police secours

The Staircase

En décembre 2001 à Durham, en Caroline du Nord, l'écrivain et éditorialiste Michael Peterson, appelle les urgences depuis son domicile pour signaler que Kathleen son épouse est inconscience après avoir gravement chuté dans les escaliers de leur maison. A leur arrivée, les secours retrouvent le corps sans vie cette mère de famille de 48 ans. Bouleversé, Michael retrace la chronologie de la soirée aux enquêteurs ainsi qu'à sa famille.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:58	12:36	16:24	19:36	21:06
CONSTANTINE	04:06	12:42	16:29	19:41	21:11
ALGER	04:17	12:54	16:42	19:54	21:24
OUARGLA	04:16	12:49	16:36	19:47	21:16
CHLEF	04:27	13:01	16:49	20:00	21:30
MOSTAGANEM	04:33	13:06	16:53	20:05	21:34
ORAN	04:37	13:09	16:56	20:08	21:36

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7654 – SAMEDI 5 AOÛT 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	19°
Oran	30°	21°
Constantine	28°	15°
Ouargla	40°	27°

LE QUOTIDIEN EN RUSSIE

Entre réalité et fake news

Alors qu'on pourrait penser que la guerre en Ukraine et les sanctions occidentales imposées à la Russie ont rendu le quotidien des Russes assez difficile, comme cela est véhiculé par une machine de propagande visant la fédération de Russie, la réalité est tout autre. Sur place, il est aisé de constater que la vie suit son cours, aussi bien ou peut-être même mieux que dans les plus grandes villes du monde entier.



Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

Le Jeune Indépendant vous emmène dans un voyage époustouflant durant dix jours dans plusieurs villes de la Fédération de Russie. De l'éblouissante Saint-Pétersbourg à la majestueuse Moscou, en passant par la charmante petite ville de Tver, le visiteur de ce pays en prend plein les yeux. Et c'est dans l'éblouissante Saint-Pétersbourg des ponts et des canaux que la tournée commence.

Saint-Pétersbourg, ou «Piter» telle qu'on la surnomme, est poétique, romantique mais surtout magnétique. Capitale des tsars et deuxième plus grande ville de Russie avec plus de 5 millions d'habitants, elle est considérée comme la capitale culturelle de la Russie.

Rencontré au Quai du Palais sur la rive ouest de la Neva, pas loin du somptueux Hermitage qui abrite l'une des plus grandes collections d'art au monde, Alex est un informaticien de 35 ans habitué à passer ses vacances dans des pays européens. Mais cette année, il a décidé de profiter des trésors dont recèle cette «ville musée».

Interrogé sur la guerre en Ukraine et ses répercussions sur son quotidien, il a d'abord semblé étonné, puis a déclaré qu'elle était «inévitable pour la Russie qui ne fait que défendre son intégrité et les intérêts de son peuple face aux menaces des Occidentaux qui instrumentalisent les Ukrainiens et les utilisent pour tenter d'affaiblir Moscou».

S'agissant des sanctions imposées à son pays, il s'est dit convaincu que le peuple russe est capable de surmonter toutes les épreuves quand il s'agit de défendre sa patrie, expliquant que ces sanctions n'ont pas changé grand-chose au quotidien des Russes qui ne manquent de rien, même si une augmentation des prix est constatée. «Mais cela est le cas pour la majorité des pays et pas exclusivement la Russie», a-t-il renchéri.

En haut des escaliers de l'imposante cathédrale de Saint-Isaac, ce joyau d'architecture construit en 1818 sous le règne de l'empereur Alexandre Ier et qui se trouve dans le centre historique de Saint-Pétersbourg, classé au patrimoine de l'Unesco depuis 1990, Masha, qui a un frère au front, a assuré que tous ses proches soutiennent les forces armées, indiquant que les Russes font bloc derrière leurs soldats. «Nous avons mené cette opération spéciale pour protéger notre patrie et nous ne pouvons pas perdre ce combat. Ce sont nos hommes, nos frères, nos enfants qui combattent. Nous ne pouvons que les soutenir», a ajouté cette Saint-Pétersbourgeoise de 23 ans.

A quelque 500 kilomètres de «Piter», la deuxième étape de la visite se poursuit à Moscou, la capitale russe, qui regorge de sites emblématiques. Le Kremlin, la place Rouge, la cathédrale Saint-Basile ou encore le métro historique construit en 1937 sont inoubliables.

En face du Mausolée de Lénine, qui se situe en contrebas du Kremlin, Adel, 25 ans, un jeune Algérien étudiant en médecine en Russie, discute avec ses deux camarades de la faculté, Ramadan et Khaled, de nationalité égyptienne, des opportunités que leur a offertes ce pays.

Adel, originaire de la ville de Batna, a signalé qu'au début de la guerre, ses parents l'appelaient plusieurs fois par jour pour s'enquérir de la situation, «surtout qu'ils n'ont que des médias occidentaux comme source d'information». Il a expliqué que tout ce qui se raconte concernant une pénurie des produits alimentaires «n'est que fake news». «Tous les produits sont disponibles, même les marques européennes qui se sont retirées du marché russe ont été rapidement remplacées par des produits russes et de meilleure qualité», a-t-il précisé.

Quant à son ami Ramadan, qui passe sa dernière semaine en Russie après avoir terminé ses études, il raconte, les larmes aux yeux, comment ce pays l'a marqué et surtout l'a aidé à réaliser son rêve et à devenir médecin.

La troisième étape du voyage russe fut courte, dans la ville de Tver, située à 180 km de Moscou. Cette petite ville est un important centre industriel et de transport situé sur le cours supérieur de la Volga.

Rencontrée sur la terrasse d'un restaurant de cette charmante ville, Rudimia est pharmacienne. Agée de 51 ans, elle a tenu à souligner que le peuple est «très pacifique» et n'aime pas la guerre mais que, selon elle, la sécurité et la stabilité de la Russie nécessitent des sacrifices et des décisions qui sont parfois en opposition avec les valeurs de la Russie et de son peuple.



De notre envoyé spécial,
Mohamed Mecelti

COOPÉRATION MILITAIRE

Chanegriha à la base aérienne de Joukovski à Moscou

LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), s'est rendu, au troisième jour de sa visite en Russie mercredi dernier, à la base aérienne de Joukovski, près de la capitale Moscou, où il s'est informé des évolutions technologiques dans le domaine de l'aéronautique militaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) rendu public mercredi soir. «Au troisième jour de sa visite en Fédération de Russie, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, s'est rendu, ce 2 août 2023, à la base aérienne de Joukovski, près de la capitale Moscou», peut-on lire dans le communiqué du MDN. Ce dernier précise que le Général d'Armée Chanegriha était en compagnie de Dimitri Chugaev, Directeur du Service fédéral de coopération militaire et technique de la Fédération de Russie. Au niveau de la base aérienne de Joukovski, le Général d'Armée Chanegriha s'est informé sur quelques modèles d'avions militaires et sur les évolutions technologiques opérées dans le domaine de l'aéronautique militaire, selon les précisions du MDN. Par la suite, il s'est rendu au siège de la Société Dynamica, spécialisée dans les technologies aéronautiques, pour s'enquérir des dernières technologies et équipements du domaine de la formation de base des pilotes, notamment les programmes de simulateurs aéronautiques, est-il ajouté de même source.

M. B.

SAISON ESTIVALE

41 décès par noyade en une semaine

LES SERVICES de la Protection civile ont enregistré 41 décès par noyade en une semaine, dont 34 au niveau des plages, a indiqué vendredi le chargé de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Youcef Abdat. Les unités de la Protection civile ont «enregistré 41 décès par noyade entre le 28 juillet et le 3 août au niveau national», a déclaré à l'APS M. Abdat, précisant qu'un lourd bilan avait été enregistré, jeudi, avec 12 cas, dont 10 au niveau des plages (plages interdites à la baignade et plages surveillées mais avec drapeau rouge) et deux (2) cas au niveau des plans d'eau. Les principales causes de ces noyades sont la baignade dans les plages interdites, les plages surveillées mais avec drapeau rouge ou orange ou en dehors des heures de surveillance et au niveau des plans d'eau (barrages, bassins d'irrigation et oueds), a-t-il dit. L'augmentation des noyades est due à la forte affluence des estivants sur les plages en raison de la vague de chaleur qui sévit.

M. B.